

ECOLE : BOIS D'AMONT

PROCÈS- VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE RÉUNI LE : 06 NOVEMBRE 2017

I - Participants:

- Présents :

- Enseignants : Lydie Chavin Gazalier, Isabelle Baset, Caroline Biraud, Anne Laure Castano, Céline Lopes, Théo Pellegrini, Léa Pelletier, Marion Cuny

- Parents élus : Laëtitia Perret-Golay, Tschirky Isaline, Vandel Sophie, Bourgeois Bovy Clotilde, Vandel Medhi, Céline Le Guernic, Estelle Gribi,

- Invitée : Magalie Fournier (présidente association des parents d'élèves)

- Représentants du Conseil Municipal : Mr Godin (maire), Lacroix Jean-Marie, Maud Renvoisie

- Représentante du centre de loisirs : Aurore Andrique

- ATSEM : Sylvie Portier, Myriam Cretin, Corinne Roydor

- Absents ou excusés : Mr Menigoz (Inspecteur), Sylvie Portier, Myriam Cretin (ATSEM), Manon CONTIN (enseignante)

II - Ordre du jour :

- 1- Tour de table et présentation des membres du nouveau conseil d'école
- 2- Règlement intérieur
- 3- Effectifs de l'école
- 4- PPMS et sécurité
- 5- Spectacles et projet du 1^{er} trimestre
- 6- EPS : ski et natation
- 7- Coopérative scolaire
- 8- AVS (Auxiliaire de vie scolaire)
- 9- APE (association des parents d'élèves) et actions à venir
- 10- Rythmes scolaires
- 11- Questions diverses

La séance est ouverte à 18H00

III Eléments de discussion

1.Tour de table : présentation des différentes personnes et de nouveaux délégués des parents d'élèves

2. Règlement intérieur.

Le règlement de l'école de Bois d'Amont est élaboré en fonction du règlement départemental-type. Accompagné de la charte de la laïcité. (lecture au préalable par distribution via mail)
Pas de modification par rapport à l'an passé

Règlement est-il approuvé à l'unanimité ? Oui

3. Bilan de la rentrée : effectifs actuels et prévisions 2018

165 enfants en 2017 (165 enfants en 2016 - 185 en 2015)

| | | |
|---------------------------|---------|----|
| Mme CHAVIN GAZALIER Lydie | PS MS | 27 |
| Mme BASET Isabelle | PS GS | 26 |
| Mme CASTANO Anne Laure | GS CP | 23 |
| Mme LOPES Céline | CE1 | 27 |
| Mlle BIRAUD Caroline | CE2 | 22 |
| Mlle PELLETIER Léa | CM1 | 20 |
| Mr PELLEGRINI Théo | CM1 CM2 | 20 |

Départ depuis septembre : 6 radiations
Arrivés depuis septembre : 1 en MS et 1 en CP

Prévisions rentrée 2017 :

Sorties CM2 : 15

Arrivées PS : 24 recensées et 1 en MS

Total : 175 élèves en septembre 2018

Taux de fermeture : 27.5 après fermeture infos des syndicats, changement par le recteur possible, dédoublement des CP-CE en ZEP prendra des postes

4. PPMS ET SECURITE

Alerte incendie réalisée dans les deux écoles avant les vacances de Toussaint.
Aucun souci à noter.

Alerte attentat intrusion :

Nous sommes dans l'obligation d'en réaliser une dans l'année.

Signal d'alerte : quelqu'un frappe fortement à la porte.

Comportement à tenir : Se cacher et faire le moins de bruit possible. Explication aux enfants de la raison de cet exercice en dédramatisant la situation.

Cet exercice permet aux enfants de créer une habitude afin de le réaliser ensuite dans n'importe quel lieu.

Le plan particulier de mise en sécurité :

Bois d'Amont étant situé en zone sismique, un Plan Particulier de Mise en Sécurité est mis à jour chaque année en ce qui concerne les règles de confinement (avec eau en bouteilles, sucre, radio à piles, téléphone...) ou d'évacuation en cas de séisme.

Nous avons un dossier que l'on réactualise chaque année, accompagné des plans de l'école que voici.

Changement par rapport à l'année 2016/2017 : Suite à l'exercice de confinement réalisé au mois de juin dernier, nous avons modifié les lieux de confinement dans les deux écoles.

/

Il a été signé par l'ensemble des personnes présentes au conseil pour approbation.

5. Spectacles et projets jusqu'à décembre

Spectacles :

Pas de chose définitive sur les horaires mais réservation de la date du vendredi 29 juin

Projets :

- Projet avec la Maison de la Réserve pour la classe des CM1/ CM2 :

La vie dans les Tourbières

Financement : subventions européennes, 250 euros par l'association des parents d'élèves, le bus pour un transport sur la Tourbière des Rousses par la coopérative de l'école

- Candidature acceptée pour un projet identique avec la Maison du Parc pour la classe de CM1

Financement : le parc et 250 euros par l'association des parents d'élèves

- Demande de candidature pour un projet sur la nature en hiver proposé par le lycée de Montmorot et le CNSN pour le cycle 2 sur l'adaptation des animaux en hiver

Financement : gratuité. Demande pour la classe de CP et CE2 mais priorité pour les CP

- Sortie pour les MS et PS : Maison du Père Noël le 1^{er} décembre

6. EPS ski et natation

- Randonnée sur les Petits Plats le 6 octobre pour les CE2 et CM avec orientation, marche, pique-nique, lecture de cartes. Possibilité d'en faire dans l'année sur d'autres secteurs pour découvrir d'autres paysages (en fonction des budgets)
- Cross du collège le vendredi 20 octobre pour les CM2
- Natation : Les CM ont eu un cycle de 8 séances sur 4 semaines, les CE2 ont eu une séance par semaines sur 8 semaines. Les CP et CE1 iront en avril mai

- Projet biathlon pour la classe des CE2 sera renouvelé si les subventions mairie sont accordées
- 2 journées ski alpin pour les CM1 et CM2 en fonction également des subventions accordées par la mairie

Le projet biathlon et alpin nécessite un budget de 3600 euros.

- Les JO de Bois d'Amont organisés pour les CE2 CM avec le CNSN le jeudi 11 janvier matin

- SKI DE FOND

Le planning n'est pas encore fixé mais les séances auront lieu des mardis et jeudis et seront encadrées par le CNSN

A noter, le partenariat mis en place avec le centre National de ski de fond de Prémanon permet d'avoir des séances de qualité encadrées par des professionnels sans contrepartie financière.

Pour les séances de ski de fond : 5 à 8 séances pour les classes de la CP au CM2 (non déterminé pour les GS)

Nous ferons appel à des parents habilités ou diplômés pour compléter l'encadrement

- TRANSJEUNE (24 janvier)

L'école continue de prendre et de transmettre les inscriptions par l'intermédiaire de l'USEP. Cette affiliation est de l'ordre de 4.70€

Tous les enfants à partir du CP sont affiliés (c'est la coopérative scolaire qui prend en charge cette dépense).

Tous les enfants de CP à CM2 pourront donc participer à la Transjeune.

7. Coopérative scolaire

Année 2017/2018

| Entrées | Sorties |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Sept : 2445 euros | 130 euros : Sortie Père Noel |
| 500 euros : Association parents | 120 euros : Bus CROSS |
| 2321 euros : Cotisations des parents | 157euros : Petit matériel |
| 135 euros : Vente de DVD | 450 euros : OCCE |
| | 627 euros : USEP (transjeune) |
| | 479 euros : Voyage l'an passé |
| TOTAL : 2956 euros | TOTAL : 1967 euros |
| <u>Montant arrondis</u> | |

PROJETS POUR FINANCER les DEPENSES :

- Les cotisations parents
- Photos de classe avec Mr Szpyrka qui ont eu lieu les 12 et 19 octobre
- Le marché de Noël qui aura lieu le vendredi 19 décembre (calendriers, biscuits, décorations, cartes de vœux)
- Chocolats à Pâques (on verra avec l'association des parents d'élèves comment donner les sacs sans que les enfants les voient)

8.AVS.

6 enfants ont une notification d'AVS au sein de l'école.

- 1 PS
- 2 CE2
- 3 CM2

Actuellement, Céline NOBLOT est notre seule AVS. Elle a un contrat de 20h.

On s'arrange au mieux entre les 3 instits concernées mais cela n'est pas idéal car nous aurions besoin de plus de temps d'accompagnements pour ces enfants.

En attente d'un recrutement sur l'école

9. Présentation des membres de l'A.P.E. et actions à venir.

Président : Magalie Fournier

Projets :

- Vente de sapins courant décembre
- Soirée et tombola en fin d'année le 29 juin
- Soirée Poker
- Vente de muguet, galettes

10. Rythmes scolaires

Pour le 22 décembre, nous devons faire remonter à l'inspection le choix retenu pour notre école pour la rentrée 2018/2019 par courrier signé du maire et de la directrice de l'école. La validation ou non sera donnée par l'inspection courant mars.

Deux options possibles :

- Maintien de la semaine de 5 jours (8h30-11h30 et 14h15-16h30)
- Retour à la semaine de 4 jours

Voilà ce que nous vous proposons :

- Les parents élus font passer un sondage simple dès la rentrée à trois choix avec un retour rapide (4 jours, 4 jours et demi avec horaires actuelles, pas d'opinion). En parallèle, la mairie regarde si elle pourrait financer le maintien 5 jours.
- Bilan des réponses parents
- Retour dans les écoles et un comité de pilotage (à voir avec la mairie) en novembre
- Conseil d'école exceptionnel à ordre du jour unique entre le 11 et 15 décembre.

11. Questions diverses

Sécurité de l'école (traversée des enfants). Question de la responsabilité des adultes qui font traverser. Les enseignants qui le font actuellement ne sont pas assurés pour ce service et le font bénévolement. Si l'on a d'autres bénévoles du village, souci de responsabilité également. Les cantonniers ont déjà bien du travail

La nouvelle école a pour projet que les élèves n'aient plus à traverser de route entre l'école, le sport, l'accueil péri-scolaire. Réunion d'information avant Noël.

Tout d'abord des questions sur la cantine scolaire. Peut-on envisager davantage d'aliments d'origine biologique dans les assiettes de nos enfants ? A ce jour seul un menu par mois. D'autre part, des questions sur les conditions de réchauffage des plats pré-cuisinés. Sont-ils emballés dans du plastique et réchauffés au micro-ondes ? Cette pratique est de plus en plus décriée par les professionnels de santé, notamment par rapport à la question des perturbateurs endocriniens.

- ➔ Plats amenés dans des barquettes en inox réchauffées au four, collectivement.
- ➔ Le biologique est en question car problème de circuit court dans le jura. Le prestataire actuel a le souhait d'augmenter le bio et le circuit court. Démarche qui prend du temps
- ➔ Le budget annuel communal de la cantine est de 40 000 euros, ce qui correspond à 570 euros de plus par an et par enfant, si chacun payait le vrai coût de chaque enfant.

Accueil de loisirs. Certains enfants de petites sections à grands section redoutent les moments où ils sont avec les plus grands (a priori moments communs lors de la pause du déjeuner et en péri-scolaire). Il apparait un sentiment de peur, comme s'ils vivaient ces moments dans un lieu où règne nécessairement la loi du plus fort. Comme si les jeux étaient davantage adaptés au plus grands, des jeux où le bruit semble régner.

- ➔ Les petits ne sont pas dans les mêmes lieux en même temps que les grands. Le bruit est inévitable à 40 dans une salle. Ne pas hésiter à communiquer avec l'accueil des loisirs. Une discussion entre enfants et adultes a été réalisée lundi midi mais rien n'en est ressorti.

La séance est levée à 20h00

Secrétaire de séance : Léa PELLETIER

La Directrice :

Caroline BIRAUD